

- Procès verbal du conseil d'école de l'école primaire publique de Tauxigny -

Le 3ème conseil de l'école primaire publique de Tauxigny s'est tenu, à l'école, le lundi 10 juin 2014 de 18h30 à 20h15.

étaient présents :

enseignants : M. Anceau - M. Bernhard - M^{me} Dedenon - M^{me} Doucet - M^{me} Gandon - M. Lagarde - M^{me} Pernin - M^{me} Roy
représentants des municipalités : M. Robin (maire de Tauxigny) - M. Malherbe & M. Leroux (adjoints à Tauxigny)
parents d'élèves : M. Berton - Mme Gommier - M^{me} Gueiffier - M^{me} Guéret - M^{me} Voisard - M^{me} Van Elsuwé

excusés : M. Robert (IEN) - M. Delwarde (maire de Saint-Bauld) - M^{me} Bureau (parent d'élèves).

1. Rentrée de septembre 2014.

1a. Effectifs.

Après la campagne d'inscriptions de mai, il s'avère que les effectifs de l'année prochaine augmenteront bien au-delà des prévisions. La réouverture de la classe fermée en juin dernier a donc été demandée à la Direction Académique. Le directeur, le maire de Tauxigny ainsi que les parents élus ont, chacun de leur côté, pris contact avec l'Inspection de l'Éducation Nationale et/ou la Direction Académique. La nouvelle situation de l'école devrait donc être discutée lors d'une réunion du CTSD d'ajustement de la carte scolaire dans les jours qui viennent.

Dans l'état actuel des choses, les effectifs prévisionnels sont les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
30	16-17	25	18	25	17	20	17	168-169

1b. répartition des élèves et des enseignants.

La répartition des effectifs a fait l'objet de plusieurs hypothèses suivant qu'il y aura ou non ré-ouverture de classe. Dans tous les cas, il ne semble pas possible de maintenir une classe de CP "pur" comme ce fut le cas jusqu'à présent.

Répartition à 6 classes - hypothèse 1

PS : 30
 MS/GS : 16 (17) + 14 = 30 (31)
 GS/CP : 11 + 18 = 29
 CE1/CE2 : 25 + 5 = 30
 CE2/CM1 : 12 + 12 = 24
 CM1/CM2 : 8 + 17 = 25

Répartition à 6 classes - hypothèse 2

PS : 30
 MS/GS : 16 (17) + 14 = 30 (31)
 GS/CP : 11 + 14 = 25
 CP/CE1 : 4 + 25 = 29
 CE2/CM1 : 17 + 10 = 27
 CM1/CM2 : 10 + 17 = 27

Répartition à 7 classes

PS/MS : 15 + 8 = 23
 PS/MS : 15 + 8 (9) = 23 (24)
 GS : 25
 CP/CE1 : 18 + 6 = 24
 CE1/CE2 : 19 + 6 = 25
 CE2/CM1 : 11 + 13 = 24
 CM1/CM2 : 7 + 17 = 24

Après 18 ans passés dans l'école, M^{me} GANDON et M. LAGARDE quittent l'établissement et seront remplacés par M^{mes} CHATAIN-BRÉANT et LATOUR. Le ou les enseignant(es) assurant le complément de direction et le complément de M^{me} ROY ne sont pas encore connus. En cas de réouverture de classe, un enseignant supplémentaire devrait rejoindre l'équipe en septembre.

1c. & 1d. modification du calendrier et des horaires de classe - organisation et gestion des APC et des TAP.

La modification des rythmes scolaires entraînera mécaniquement une modification des horaires et de l'emploi du temps des élèves à la rentrée prochaine. Les nouveaux horaires seront donc les suivants :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<i>matin</i>	8h30 - 11h45	8h30 - 11h45	8h30 - 11h30	8h30 - 11h45	8h30 - 11h45
<i>pause méridienne</i>	11h45 - 13h30	11h45 - 13h30	11h30 - 13h30	11h45 - 13h30	11h45 - 13h30
<i>après-midi</i>	13h30 - 15h45	13h30 - 15h15		13h30 - 15h45	13h30 - 15h15
<i>temps post-scolaire</i>	TAP récréatifs	APC ou TAP ateliers		TAP récréatifs	TAP ateliers

TAP : Temps d'Activités Péri-scolaires / **APC** : Activités Pédagogiques Complémentaires

Les **TAP récréatifs** placés sous la responsabilité directe de la mairie auront lieu les **lundis** et **jeudis** de **15h45 à 16h15**.

Les **TAP ateliers** organisés par l'association Familles Rurales de Tauxigny auront lieu les **mardis** et **vendredis** de **15h15 à 16h15**.

Les **APC** placées sous la responsabilité des enseignants auront lieu les **mardis** de **15h15 à 16h15**.

Ces changements ont entraîné la réécriture partielle du règlement de l'école pour l'année à venir et l'introduction de modifications (sur les horaires, les conditions d'accueil et de sortie ainsi que les responsabilités de chacun) qui ont approuvées à l'unanimité par les membres du conseil.

1e. utilisation et réaffectation des locaux scolaires dans le cadre des TAP.

A l'exception des salles de classe, tous les lieux disponibles seront utilisés pour l'organisation des TAP (ce qui inclut le hall d'accueil des élèves de maternelles, la salle de motricité, l'atrium, la BCD et la salle du RASED).

Le bureau actuellement occupé par les enseignantes de maternelle devra être partagé avec la personne recrutée par Famille Rurales pour la coordination et la gestion des TAP.

1f. modifications du fonctionnement de la cantine.

Puisqu'il y aura désormais classe le mercredi matin, la cantine proposera un nouveau service le mercredi à 12h00.

Compte tenu du nombre d'inscrits prévisionnel, un seul service sera organisé.

2. & 3. Bilan des projets pédagogiques de l'année - sorties scolaires envisagées ou faites.

Classes maternelles : Poursuite du projet sur les animaux familiers.

- **PS-MS :** Sortie au poney club du buisson, avec une animatrice de qualité et sortie à la ferme pédagogique est prévue le 19 juin.
- **MS-GS :** Dans le cadre du travail sur les animaux familiers : sortie au domaine de la Pouge (Cussay) en compagnie de la classe de CP, visite des animaux de la ferme et du jardin et trois sorties organisées au poney club du buisson de Tauxigny

Classes élémentaires :

● **CP :** Sortie au domaine de la Pouge (Cussay). Ateliers poney (voltige), fabrication de pains, de jus de pomme, visite de la ferme pédagogique. Journée formidable avec un accueil très sympathique. Création d'un livre électronique à ce sujet.

Participation à un spectacle avec les CE1-CE2.

● **CE1-CE2 :** Spectacle avec jeux de déambulation dans l'école. Les enfants ont pu rencontrer les acteurs et leur poser des questions. Sortie le 24 juin au Jardin de la Couarde. Projet de breakfast et confection de spécialités anglaises avec les classes de CP et CM1/CM2.

● **CE2-CM1 :** Visite au château de Candé, organisée par l'Arbre Voyageur pour une découverte de la faune et de la flore. Les enfants ont pu visiter le château de Candé

● **CM1-CM2 :** Projet sciences sur la météo, avec une intervention d'un ingénieur de Météo France.

Le 16 juin, dans le cadre du programme d'histoire aura lieu une sortie à Maillé avec le groupe des CM2.

Le **jeu d'échecs** s'est poursuivi tout au long de l'année dans les classes élémentaires.

Toutes ces sorties ainsi que le matériel pour jouer aux échecs sont financés par la coopérative scolaire. Le groupe théâtral contribue pour une grande part à son financement.

Le décloisonnement qui a été mis en place cette année aussi bien dans les classes maternelles (pour les Moyennes Sections) qu'en élémentaire, a permis aux élèves d'un même niveau de se retrouver tous les après-midi et de traiter ainsi les programmes d'histoire, de géographie et d'arts visuels.

4. Fête de l'école.

La fête de l'école aura lieu le samedi 28 juin 2014. Suite à la demande de nombreux parents, les enseignants ont proposé une nouvelle organisation : spectacle, tirage de la tombola et kermesse seront organisés l'après-midi, l'apéritif offert par la municipalité et le repas de fin d'année à la cantine auront lieu dans la foulée en fin d'après-midi et début de soirée.

5. PPMS.

Un exercice PPMS (confinement et évacuation de l'école) a eu lieu le lundi 5 mai en présence de M^{me} Maisonnier (Conseillère Pédagogique en charge des problèmes de sécurités), M. Robin et M. Leroux. Il a permis de mettre en évidence des carences dans la passation des consignes de sécurité et des difficultés à coordonner les actions entre toutes les classes. Un nouvel exercice devrait être organisé dans deux ans.

M. Anceau profite de ce bilan pour rappeler qu'un seul exercice d'évacuation incendie a été organisé cette année et qu'il faudrait impérativement en organiser au moins un deuxième avant le mois de juillet

6. Travaux à envisager.

- L'accroissement du nombre d'enfants en PS à la rentrée prochaine pose le problème du nombre de lits dans le dortoir de maternelle (actuellement l'école ne dispose que de 24 lits).
- Le dortoir pourra-t-il contenir 30 lits, y a-t-il une norme de sécurité à respecter entre la superficie du dortoir et le nombre de lits ? M. Robin doit se renseigner à ce sujet.
- Mme Roy souhaiterait avoir une prise de courant à coté de son bureau.
- Les classes de maternelles souhaiteraient être équipées d'un VPI (vidéoprojecteur interactif).
- Le tableau interactif de la classe de Mme Gandon doit être réglé. Il pose des difficultés d'écriture.
- Les lignes du tableau de la classe de CP doivent être refaites.